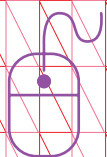


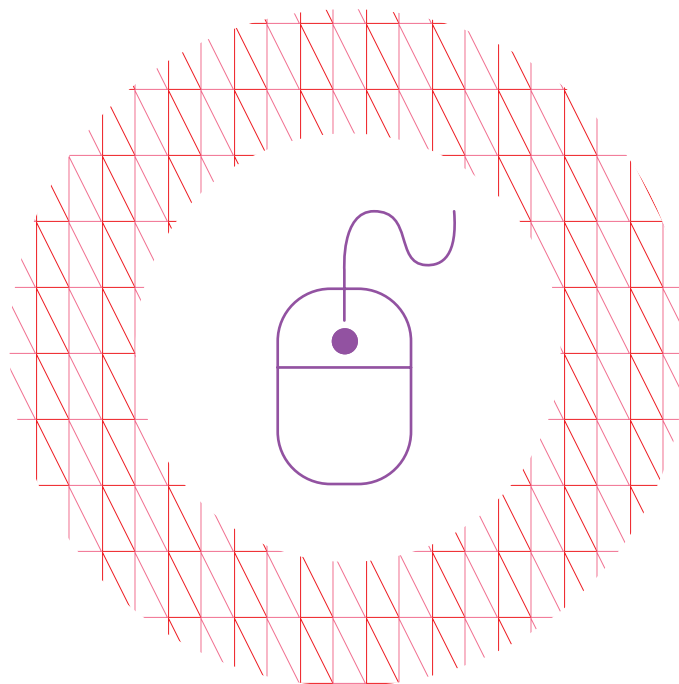
CSA

Dossier RTBF
2012-2016

WEBCRÉATIONS



WEB- CRÉA- TIONS



Webcréation

Contexte

En vertu de l'article 10 de son contrat de gestion, la RTBF marque un intérêt particulier pour les « nouvelles écritures audiovisuelles », c'est-à-dire pour la création de programmes profilés pour une consommation internet : webfiction, web-documentaire et transmedia. Certains de ces programmes doivent pouvoir être visionnés sur « les nouveaux appareils numériques, entre autres mobiles ».

Dans le cadre de cette mission, la RTBF fait appel aux talents de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en ce compris aux talents « externes ».

Cette mission nouvelle mission intègre à la fois les objectifs de mise en valeur des talents émergents et d'adaptation aux usages des publics.



Bilan webcréations

Depuis 2013, la RTBF s'est progressivement déployée dans la « création web » via un département interne dédié, la cellule webcréation. Celle-ci a soutenu le développement d'une offre variée de programmes transmédiés, de webdocumentaires et de webséries.

Ces créations connectées visent à répondre aux nouveaux usages de consommation du public - en particulier du jeune public - et comprennent en général un volet interactif.

Progressivement, fortes de 25 prix décrochés dans divers festivals, les productions soutenues par la cellule webcréation ont acquis une renommée internationale.

FIG W-1 : Ligne du temps des webcréations



Source : CSA d'après le rapport annuel de la RTBF

Focus sur les Webséries

Le laboratoire « Typique »

3 saisons, 38 épisodes de 4 à 6 minutes. Public cible : 16-25 ans. Audience : 2 millions de vues¹.

Au départ, Typique est un projet de jeunes créateurs de la FWB diffusé sur YouTube entre 2013 et 2014. La RTBF soutient l'initiative en rediffusant la saison 1 en télévision puis en (co)produisant² les saisons 2 et 3 (ainsi que deux épisodes en direct) pour une diffusion multi-supports (télévision, site internet, YouTube).

Le projet comprend une dimension « transmedia » : les contenus audiovisuels sont associés à une dynamique narrative sur les réseaux sociaux.

Pour la RTBF, Typique a constitué un « terrain d'expérimentation sur les usages du public³ » mais également, plus généralement, sur la (co)production de webséries avec des créateurs et producteurs indépendants.

¹ Principalement sur YouTube, données RMB 2015.

² La RTBF a produit la Saison 2 et coproduit la saison 3 avec Typique Production.

³ RTBF, Rapport annuel 2013.

Le modèle des appels à projets webséries

En septembre 2014, une cellule dédiée à la webcréation est mise en place au sein du pôle « RTBF Interactive ».

La cellule gère notamment un fonds interne de soutien à la webcréation investi sous la forme d'appels à projets lancés à destination des producteurs indépendants.

Les appels à projets 2014, 2015 et 2016 sont centrés sur les webséries.

FIG W-2 : Agenda de l'appel à projets « webséries » 2016



Tout créateur peut soumettre un projet de fiction conçu spécifiquement pour une diffusion sur internet.

Le projet doit être présenté en partenariat avec un producteur indépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Première étape : les projets sélectionnés (maximum 5) reçoivent une enveloppe de 10.000 euros pour le développement d'un épisode pilote.
- Deuxième étape : les pilotes produits sont soumis au vote du public sur les réseaux sociaux (ceci lance une dynamique interactive).
- Troisième étape : un budget de 100.000 euros est alloué à la production de 10 épisodes de formats courts⁴ issus du pilote qui a généré le plus d'engagement sur les réseaux sociaux⁵. La RTBF accompagne les créateurs sélectionnés dans le travail d'écriture et de réalisation.

Les pilotes ne passant pas la deuxième étape restent sous option à la RTBF pendant un an. Le cas échéant, la cellule webcréation peut fournir un accompagnement adéquat aux producteurs en les orientant éventuellement vers d'autres partenaires (tels que Arte, la RTS, Studio +, Canal Play, ou Screen).

En moyenne, 40 scénarios sont déposés par appel à projets, ce qui démontre l'existence d'une vraie demande et d'un réel potentiel en FWB.

Les trois lauréats successifs témoignent d'une diversité de genres : comédie (« Euh »), horreur (« Burkland »), romance (« La théorie du Y »). « Burkland » approfondit certains enjeux techniques tels que la diffusion sur support mobile et le son immersif à 360°, travaillé pour une réception casque. « La théorie du Y » nourrit des réflexions de fond sur l'identité sexuelle et la bisexualité.

Certaines webséries ont fait l'objet de diffusions à l'étranger (les saisons 1 et 2 de « Typique » sur les services de France Télévisions), de rachat (la saison 1 de « Euh » par Canal Play) et de co-production (la saison 2 de « Euh » par Canal Play).

Cette dynamique lancée par la RTBF contribue à l'émergence d'un écosystème de jeunes créateurs à la pointe de la création audiovisuelle.

⁴ Selon les appels à projets, entre 3 et 5 minutes ou de 5 à 7 minutes.

⁵ Pour le 1er appel à projets, en fonction de « likes », et ensuite en fonction des votes via un outil de contrôle interne de la RTBF, « Qualifio ».

L'appel à projets 2017 et l'alternance des genres

L'appel à projets lancé le 12 janvier 2017 porte, pour la première fois, sur la création d'une fiction Snapchat. Les créateurs ont dû déposer, pour le 9 mars 2017, un projet qui doit notamment : répondre aux codes de l'application Snapchat (en particulier, la diffusion en direct), proposer une stratégie de création d'une communauté (les futurs abonnés du compte) et viser la génération Z (de 15 à 25 ans).

La diversité dans les éventuels personnages/rôles présentés (âge, genre, catégorie socio-professionnelle, origine, handicap) est un des points d'attention pour la sélection des projets.

Le lauréat, sélectionné en avril 2017, recevra un budget de production de maximum de 80.000 euros. La diffusion est prévue pour novembre 2017.

La cellule webcréation poursuivra les appels à projets destinés aux webséries lors des années paires et proposera d'autres types d'appels en matière de nouvelles écritures les années impaires.

Conclusions

Le développement des pratiques d'accès aux contenus audiovisuels sur Internet plaide en faveur de la pérennisation de la mission de service public visant les nouvelles écritures et l'adaptation aux nouveaux usages d'internet.

Le soutien à la création web de la RTBF ainsi que son rôle dans le soutien aux créateurs et producteurs émergents est un enjeu actuel à aborder dans le futur contrat de gestion.

Le modèle de l'appel à projets websérie semble adapté à un secteur émergent et la possibilité de l'élargir à d'autres types de créations sur le Web devrait être évaluée.

La possibilité, pour les créateurs qui ne sont pas allés au bout du processus, de bénéficier de l'accompagnement de la cellule webcréation afin de proposer leurs créations auprès d'autres partenaires, notamment étrangers, devrait assurer le développement de ce secteur émergent et devrait donc être pérennisée.

L'attention à la diversité dans les créations web est un élément récurrent des appels à projets et est particulièrement en phase avec les politiques développées en faveur de cette diversité.